



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 11

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique :
04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 13h30 – 16h30

Jeudi : 16h30 – 18h

Vendredi : 13h30 – 16h30

Samedi : 10h – 12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• **Sacs noirs :**

Route de St Laurent et Duerne :

Vendredi matin

Route de Lyon : jeudi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• **Sacs jaunes : (voir calendrier)**

Rte de St Laurent : 1 vendredi sur 2

Autres secteurs : 1 jeudi sur 2

Compte-rendu conseil du 30/04/21

Absents : aucun / tous les élus présents

Dossier rénovation énergétique (demandes de subventions) :

Concernant le bâtiment communal (où se trouve Luni'k) route de Ste Foy, nous prévoyons les travaux suivants : isolation des combles et du plafond des caves, remplacement des fenêtres et portes-fenêtres, changement des VMC et des convecteurs électriques. De plus, nous projetons la pose de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité. Enfin, pour aider et valoriser le dernier commerce de notre village, nous envisageons le remplacement de la terrasse actuelle par une terrasse en béton désactivé et la mise en place d'une pergola bioclimatique. La totalité des devis s'élève à 85 833.91 € HT. Les dépenses seront engagées par la commune en fonction des aides financières qui auront été obtenues de l'Etat et la Région.

Réflexion sur le devenir d'un local communal vacant :

L'entreprise O'Poêle qui occupe les locaux de l'ancienne école du haut (chemin des gardes) déménage sur Saint-Symphorien-sur-Coise fin juin. Le conseil municipal va se laisser le temps de la réflexion sur le devenir de ce local.

Point sur les travaux et projets en cours :

Quartier Saint-Roch : les arbres du terrain communal ont été abattus ; l'OPAC du Rhône doit choisir prochainement l'architecte qui travaillera sur le projet de logements locatifs à construire en 2022.



Compte-rendu conseil (suite)

Bâtiment communal angle rue de l'église - montée Saint Roch : les travaux prévus dans les cinq logements communaux vont commencer cette semaine par le remplacement des convecteurs électriques ; suivront les changements des menuiseries et de la VMC.

Compte-rendu des commissions :

Conseil Municipal Enfants (Sandrine DRIVON et Sylviane FAYOT) : nos jeunes conseillers travaillent sur la mise en place d'une chasse aux trésors pour faire découvrir notre village aux touristes et promeneurs.

Vie du village (Chantal YVOREL) : le marché du vendredi a fait l'objet d'une nouvelle publicité par le biais d'un tract dans les boîtes aux lettres et également par « radio modul ». Un nouveau primeur est venu étoffer le marché avec un grand étal et choix de fruits et légumes. **A NOTER : le vendredi 21 mai M. BISSARDON (nouveau producteur de St Genis) sera présent pour une vente de plants de légumes bio.** Merci à tous de faire vivre ce petit marché fort sympathique.

Autre sujet abordé : Laëtitia TEXIER et Colette PERIER ont profité d'une promotion pour nous proposer des décorations lumineuses de Noël. Le conseil accepte l'achat de 3 décors pour 1 158.30 € HT.

SIVOS (Virginie MASSE) : la situation ne permettant pas d'organiser les journées portes ouvertes, le collège propose aux futurs collégiens une visite virtuelle via leur site internet. Suite à plusieurs remarques concernant la qualité des repas proposés au restaurant scolaire, le proviseur réfléchit à d'éventuelles autres solutions.

Conseil communautaire (Gilbert MOSNIER) : la CCMDL souhaiterait aménager le plan d'eau de Hurongues (Pomeys) en développant une offre de loisirs nature avec la création d'une baignade biologique saisonnière. Des demandes de subventions importantes vont être sollicitées auprès de l'Etat, la Région et le Département.

Commission économie - CCMDL (Alexis BADOIL) : la commission économie souhaite aider les commerçants à développer le « e-commerce ». Une réflexion est en cours pour faciliter le lien entre les demandeurs de locaux commerciaux/industriels et les communes pouvant les accueillir.

Environnement (Sandrine DRIVON) : la commission va rencontrer Maud CHOLLET (agent CCMDL en charge des ordures ménagères) pour étudier la faisabilité et le fonctionnement d'un composteur collectif. Une idée pour début 2022 : la récupération des sapins de Noël sur un lieu de collecte à définir pour ensuite les broyer. Le broyat ainsi obtenu serait récupéré par les habitants et les employés communaux pour réaliser des paillages.

C.C.A.S (Chantal YVOREL) : avant le vote du budget (qui s'élève à 10 000 €), la commission a reçu l'association « vie libre » qui a expliqué ses actions. Nous avons ensuite voté un certain nombre de subventions pour diverses associations locales pour un montant de 1 650 €.

Cette année encore, malheureusement, il n'y aura pas de repas pour nos seniors au printemps.



Compte-rendu conseil (suite)

Jeunesse - CCMDL (Cindy GUIOTTO) : la commission « parentalité et handicap » a fait un état des lieux des diverses structures existantes sur notre territoire répondant aux besoins des parents faisant face au handicap. Un livret d'accueil sera mis en place pour les aider à trouver la bonne structure.

Tourisme - CCMDL (Sylviane FAYOT) : notre commune est en course avec 2 autres villages pour étoffer les parcours déjà existants de géocaching sur les monts du lyonnais : à la recherche des « GNOLUS ». Nous espérons être retenus.

Agriculture et forêt - CCMDL (Joseph VOLAY) : la CCMDL se positionne pour un P.A.T (projet alimentaire territorial) qui a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires, en soutenant l'installation d'agriculteurs, en privilégiant les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines... Les deux plateformes test mises en place pour le stockage de déchets ligneux sont un vrai succès. Des terrains de 2 000 m² minimum sont recherchés pour d'autres implantations.

Syndicat des eaux : le R.P.Q.S (rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau) est détaillé par Joseph VOLAY. 52 % du montant de votre facture d'eau revient au syndicat, ce qui lui permet de renouveler plus d'une vingtaine de kilomètres de canalisations par an sur les 2 163 kms dont il a la charge ; 34 % revient au gestionnaire (SUEZ), le reste est réparti en diverses taxes.

La qualité de l'eau au robinet est vérifiée régulièrement par des prélèvements effectués par l'A.R.S. Le conseil valide à l'unanimité ce rapport.

Informations et questions diverses :

Croix « des rivières » : Laurent CHABAUD nous signale que la croix a été détériorée (heurtée certainement par un véhicule lors d'une manœuvre). Le socle a été déplacé et les parois se sont désolidarisées et menacent de tomber. Nous ferons rapidement établir un devis pour la remettre en état.

Secrétariat de mairie : le secrétariat de mairie sera fermé vendredi 14 mai.

Prochaine réunion le vendredi 4 juin 2021 à 20h30.

RECRUTEMENT SAISONNIER :

**La mairie recherche un(e) étudiant(e) pour un emploi d'été
(environ 5 semaines en juillet / août)
pour prêter main-forte à nos employés communaux.
Merci d'adresser en mairie votre CV + lettre de motivation
avant le 21 mai 2021**



Vie municipale et associative

MEDIATHEQUE : exposition « mots d'animaux » du 21 avril au 29 mai 2021 (voir page 6).

CEREMONIE DU 08 MAI : malheureusement, cette année encore, cette cérémonie se déroulera simplement avec quelques élus et des membres de la FNACA à 11h.

CENTRE DE VACCINATION DE STE FOY L'ARGENTIERE : plusieurs créneaux de rendez-vous ont été ajoutés sur le centre de vaccination à Ste Foy l'Argentière. N'hésitez pas à prendre rendez-vous sur www.doctolib.fr ou au 04-23-10-10-10.

ELECTIONS JUIN 2021 : les prochaines élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 14 mai 2021. Vous pouvez vous inscrire :

- soit en mairie (apporter un justificatif de domicile et d'identité),
- soit sur internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>.

MODES DE GARDE DES ENFANTS : la CCMDL a mis à jour sa plaquette d'informations concernant les divers modes de garde des enfants sur notre territoire. Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site ci-après : <https://www.cc-montsdulyonnais.fr/sites/default/files/plaquette-mode-de-garde-2021.pdf>

SPORTS OUTDOOR : « le territoire des Monts du Lyonnais a été sélectionné pour participer à la mise en place d'une toute nouvelle méthode pour étudier la fréquentation sur nos sentiers. En effet, nous savons que les pratiquants de sports outdoor (cyclotourisme, randonnée pédestre, trail, VTT...) sont nombreux à parcourir les routes et chemins de notre région, mais cette fréquentation reste difficile à quantifier. L'outil Outdoorvision, en recueillant les traces gpx des sportifs qui utilisent un objet connecté, va nous aider à analyser les flux de sportifs et à en tirer des conclusions.

Si vous êtes passionné des sports outdoor, vous êtes sensible à la qualité des itinéraires, à leur préservation et à leur aménagement. Nous avons besoin de vous, car il nous faut un maximum de traces gpx pour que notre analyse soit fiable.

Rendez-vous sur outdoorvision.fr pour partager vos tracés GPS :

- Soit en vous connectant grâce à votre compte Garmin ou Suunto,
- Soit en déposant directement vos fichiers sur le site.

Ne vous inquiétez pas, le recueil des données est totalement anonyme. Seules vos traces gpx nous intéressent. »

- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie



Focus

LETTRE DE NOTRE DOYENNE ST GENOISE

Je suis née en 1923 et j'ai toujours vécu à St Genis. Dans les premières années de ma jeunesse, il y avait 3 épiceries, 1 boulanger, 2 charcutiers, 2 cafés, 1 service postal et des artisans : maçon, menuisier, forgeron, charron, cordonnier, couturier. Il y avait également une usine de tissage de la soie (à l'emplacement de la résidence « Mon Village ») qui employait une centaine d'ouvriers et d'ouvrières, celle-ci a été détruite dans les années 1950. Il y avait aussi un sanatorium (actuellement « Le Clos St-Joseph ») où étaient soignées des personnes atteintes de la tuberculose. Dans l'actuelle résidence « des tilleuls » (derrière l'église), des religieuses y habitaient et s'occupaient essentiellement d'enfants orphelins.

Un prêtre était affecté à notre paroisse et la participation aux offices religieux était importante, le repos dominical était beaucoup plus respecté qu'actuellement. Les paroissiens assistaient à l'une des deux messes du dimanche. Des processions avaient lieu pour Les Rogations célébrées les 3 jours avant le jeudi de l'Ascension vers différentes croix de St Genis dont le but était d'attirer les bénédictions de Dieu sur les biens de la terre (en particulier les cultures et les troupeaux). Il y en avait une aussi le jour de l'Assomption, le 15 août à La Valsonnière. Pratiquement tous les enfants étaient baptisés puis au cours de leur enfance faisaient leur première communion puis leur communion solennelle.

L'économie du village était avant tout agricole, les exploitations étaient petites, les plus importantes avaient une douzaine de vaches, des bœufs, un cheval. Il n'y avait pas de mécanisation, tant pour la traite des vaches que pour les travaux des champs. Les foins, les moissons se faisaient avec des faucheuses. La batteuse allait de ferme en ferme. Il fallait beaucoup de bras, même les femmes participaient aux travaux des champs. A partir du mois de mai, certains enfants n'allaient plus à l'école afin d'aller garder les vaches dans les prés car il n'y avait pas de clôture.

Les familles étaient plus nombreuses avec des naissances rapprochées. Les femmes accouchaient à la maison assistées (très souvent) d'une sage-femme. Le travail quotidien de celles-ci était intense.

Il y avait deux écoles, une pour les garçons et une pour les filles. Les enfants y allaient cinq jours par semaine, ceux qui habitaient des hameaux éloignés venaient à pieds, ils apportaient leurs repas et mangeaient chez les religieuses ou dans des familles du village. Souvent ils manquaient lors des hivers rigoureux. A treize ans, pour la majorité d'entre nous, l'école était finie, avec ou sans certificat d'études. Certains restaient à la ferme, d'autres allaient à l'usine ou faisaient un apprentissage.

Tous nos petits déplacements se faisaient à pieds, quelques garçons avaient des vélos ou petites motos. Un transport en car était organisé pour nous rendre aux marchés de St Laurent et de St Symphorien sur Coise. Jusqu'en 1938, il y avait également la ligne de chemin de fer Lyon-Montbrison et à partir de cette date la section Ste Foy / Montbrison voit son service voyageurs supprimé puis ce fut le tour de l'Arbresle/Ste Foy en 1955. Des services d'autocars réguliers prirent le relais.

Entre la Toussaint et le printemps, nous (certains jeunes) avions chaque semaine des répétitions de chants ou de théâtre.

On connaissait tout le monde, on se rendait des services.

Tout a changé quelques années après la guerre avec l'automobile, les machines agricoles, les appareils ménagers... et plus tard la télévision. Ne connaissant pas autres choses, nous n'étions pas malheureux, nous avons bien sûr connu des épreuves que le monde moderne n'a pas supprimées.

Marie MURIGNEUX

De nombreuses expressions évoquent le monde animal.

Venez découvrir et jouer avec les mots !

Exposition «Mots d'animaux»



Du 21 Avril au 29 Mai 2021
à la Médiathèque de St Genis l'Argentière